

Construction ou agrandissement d'un bâtiment accessoire

Documents et informations nécessaires

Documents obligatoires

Ceux-ci doivent être complets et à l'échelle

L'inspecteur dispose au maximum de 30 jours afin d'émettre le permis lorsque le dossier est conforme et complet

- Le formulaire de demande de permis dûment complété**
 - Incluant la valeur et la durée prévue des travaux
- Plans complets du bâtiment incluant :**
 - Type de fondations
 - Élévations (vues de tout les cotés) incluant la hauteur des différentes composantes.
 - Revêtement extérieur (murs et toiture)
 - Dimensions des ouvertures (portes et fenêtres)

*** Les plans peuvent être préparés par le propriétaire en autant que ceux-ci soit à l'échelle.*
- Un croquis de l'implantation à l'échelle réalisé sur un plan de localisation récent.**
 - Le plan doit contenir les zones inondables, les cours d'eau et tous les bâtiments présents sur la propriété.

Document spécifiques

Il est possible que ces situations ne s'appliquent pas

Il est à noter que d'autres documents pourraient être exigés selon le type de projet et en fonction de la zone visée, ce qui pourrait avoir pour effet d'allonger les délais d'émission du permis

- Si le requérant n'est pas propriétaire**
 - Une procuration écrite du propriétaire autorisant le requérant à obtenir le permis.
- Si vous êtes propriétaire depuis moins de 6 mois**
 - Copie de l'acte notarié confirmant que vous êtes propriétaire.